

Berne, le 4 juin 2015

Notre référence: bn / W14267

Téléphone direct: +41 31 377 74 30

Notification de refus provisoire partiel (sur motifs relatifs)

Conformément à l'art. 5 de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques ou à l'art. 5 du Protocole relatif à cet Arrangement, et en relation avec la règle 17 du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, la protection est refusée provisoirement en Suisse à la marque suivante:

Enregistrement international n° 1234259 - marque 3D ((fig.))

Motifs

1. Le titulaire de l'enregistrement international cité ci-dessous forme opposition contre l'enregistrement international susmentionné (articles 6^{quinquies}, let. B, ch. 1, de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (CUP) et 31 de la loi fédérale sur la protection des marques et des indications de provenance (LPM)).

Enregistrement international n°:	964 615 sodexo (fig.)
Date d'enregistrement:	8 janvier 2008 (avec priorité française du 16.07.2007)
Nom et adresse du titulaire:	SODEXO, 255, Quai de la Bataille de Stalingrad, FR-92130 Issy-les-Moulineaux
Nom et adresse du mandataire:	FMP Fuhrer Marbach & Partner, Konsumstrasse 16A, 3007 CH- Bern

L'opposition se fonde sur tous les produits et services pour lesquels la marque opposante est enregistrée. (Cl. 9, 16, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45).

2. Vu cette opposition, la marque attaquée est **refusée** provisoirement à la protection en Suisse pour les services suivants :

Cl. 35 : services de vente au détail ou en gros de plateaux-repas, de coffrets repas, de plats cuisinés et préparés à base de viande, de volaille, de gibier, de charcuterie, de poisson, de légumes, de fruits, de légumineuses, de pommes de terre, de pâtes alimentaires et de riz.

Par conséquent, la marque est **admise** à la protection en Suisse uniquement pour les produits et services suivants :

- Cl. 29 : sans changement.
- Cl. 30 : sans changement.
- Cl. 35 : Services de publicité, de diffusion d'annonces publicitaires, de publication de textes publicitaires, de mise à jour de documentation publicitaire; services de distribution et diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons); services de démonstration de produits, publicité télévisée et radiophonique; organisation d'opérations promotionnelles en vue de fidéliser la clientèle; services d'organisation et de conduite d'expositions et de foires à buts

commerciaux ou de publicité; services de comparaison des prix; émission de bons d'achat; présentation (démonstration) de produits au profit de tiers sur tout moyen de communication permettant aux clients de voir et d'acheter ces produits dans les magasins de vente au détail, dans un catalogue général de marchandises ou sur un site Internet ou sur tout autre forme de média électronique de télécommunication; services de vente au détail ou en gros de produits de charcuterie; services de vente au détail ou en gros de desserts, de quiches, tartes, pizzas, sandwiches, produits de pâtisserie, gâteaux, boissons à base de cacao, café, thé ou chocolat, de préparations faites de céréales, de pain, de petits pains, de brioches, de condiments, de sauces; informations commerciales aux consommateurs; services d'abonnement à des journaux pour des tiers; études de marché; sondage d'opinion; services d'enregistrement et de traitement de données, à savoir saisie, recueil, systématisation de données; services de gestion de fichiers informatiques.

3. Conformément à l'art. 42 LPM, toute personne qui est partie à une procédure administrative ou judiciaire prévue dans cette loi et qui n'a en Suisse ni domicile ni siège doit indiquer un domicile de notification en Suisse ou désigner un mandataire avec un domicile de notification en Suisse. L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (ci-après Institut) prie le titulaire d'indiquer un domicile de notification en Suisse ou de fournir le nom et l'adresse du mandataire choisi dans un délai de **3 mois** à compter de la date du présent refus, à savoir d'ici au **04.09.2015**. Une liste des mandataires établis en Suisse peut être obtenue auprès de l'Institut à l'adresse ci-dessus ou sur notre site internet (<http://www.ige.ch>). Dès que le mandataire aura été valablement constitué ou que l'Institut sera informé de l'adresse du domicile de notification en Suisse du titulaire, l'Institut lui transmettra l'acte d'opposition afin qu'il puisse présenter une réponse.

En cas d'inobservation de ce délai, le titulaire sera exclu de la procédure d'opposition (art. 21, al. 2, de l'ordonnance sur la protection des marques) et celle-ci sera poursuivie d'office avec, le cas échéant, l'allocation de frais et dépens à la partie qui obtient gain de cause.

Division des marques

Nadine Geelhaar



Voies de droit:

Cette notification provisoire n'est pas sujette à recours.

Si le titulaire de l'enregistrement international contre lequel se dirige le présent refus ne constitue pas de mandataire avec un domicile de notification en Suisse ou n'indique pas de domicile de notification dans le délai imparti, la décision de l'Institut sur l'opposition lui sera notifiée par publication dans la Feuille fédérale. Dans les 30 jours qui suivent cette publication, il pourra être formé recours contre la décision de l'Institut devant le Tribunal administratif fédéral (art. 33 let. e LTAF).

Annexes: Reproduction de(s) marque(s) opposante(s)

OMPI - ROMARIN - Détails de l'enregistrement international

964615 3.6.2015

151 Date de l'enregistrement

08.01.2008

180 Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement

08.01.2018

270 Langue de la demande

Français

État actuel

732 Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement

SODEXO 255, Quai de la Bataille de Stalingrad F-92130 Issy-les-Moulineaux France

812 État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux

FR (France)

740 Nom et adresse du mandataire

AREOPAGE 1 Bis rue de Pongerville F-92000 NANTERRE France

770 Nom et adresse du titulaire précédent

SODEXHO ALLIANCE 3, avenue Newton MONTIGNY-LE-BRETONNEUX France

540 Marque



531 Classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne) - VCL(6)

01.01.01 ; 27.05.07

511 Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(9)

09 Cartes magnétiques, cartes à mémoire.

16 Produits de l'imprimerie; nappes en papier, linge de table en papier, ronds de table en papier, napperons en papier, tapis de table en papier, dessous de carafes en papier, affiches, tickets; articles pour reliures; photographies; papeterie; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou le ménage); autocollants; matériel pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction et d'enseignement (à l'exception des appareils); caractères d'imprimerie; clichés.

35 Conseils en organisation et direction des affaires; expertises en affaires; recherches pour affaires; estimation en affaires commerciales; affichage; location de machines et d'appareils de bureau; location de photocopieurs; comptabilité; consultations pour les questions de personnel; services de dactylographie; établissement de déclarations fiscales; décoration de vitrines; démonstration de produits; reproduction de documents; études de marchés; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité; gestion de fichiers informatiques; gérance administrative d'hôtels; recrutement de personnel; préparation de feuilles de paye; prévisions économiques; relations publiques; services de secrétariat; location de distributeurs automatiques; gestion administrative de lieux d'expositions.

36 Assurances; affaires financières; affaires monétaires, affaires immobilières, caisses de prévoyance; émission de titres de paiement; émission de chèques de voyage et de cartes de crédit; estimations immobilières; gérance d'immeubles; gérance de biens immobiliers.

37 Construction; réparation d'appareils pour le conditionnement de l'air, réparation d'appareils de climatisation, réparation d'ascenseurs, réparation d'escaliers roulants, assistance en cas de pannes de véhicules (réparation), réparation de véhicules, réparation de chambres fortes, réparation de chaudières, réparation de chauffage, ramonage de cheminées, réparation et déparasitage d'installations électriques, réparation d'appareils distributeurs de boissons et de restauration, réparation d'entrepôts, réparation de fourneaux, réparation d'équipements de cuisine, réparation d'appareils de réfrigération, réparation de serrures, réparation de dispositifs

d'alarme en cas d'incendie, réparation et entretien d'extincteurs, réparation de dispositifs d'alarme en cas de vol, réparation de systèmes de sécurité, réparation de machines, restauration de mobilier, travaux de peinture, travaux de plâtrerie, travaux de plomberie, réparation d'installations de gaz et d'eau, réparation d'appareils et d'installations de production d'énergie, réparation de couverture de toits, réparation de réseaux informatiques et de réseaux de télécommunication, réparation d'appareils de télécommunications, réparation d'ordinateurs, réparation de matériel informatique, réparation d'appareils de bureau, réparation de téléphones, réparation de câbles téléphoniques, réparation de télécopieurs, réparation de costumes; installation d'appareils pour le conditionnement de l'air, installation d'appareils de climatisation, installation d'ascenseurs, installation d'escaliers roulants, installation de chambres fortes, installation de chaudières, installation de chauffage, installation électrique de bâtiments, installation d'appareils distributeurs de boissons et de restauration, installation d'équipements de cuisine, installation de dispositifs d'alarme en cas d'incendie, installation d'extincteurs, installation de dispositifs d'alarme en cas de vol, installation de systèmes de sécurité, pose de couverture de toits, pose de papiers peints, installation de plomberie, installation d'équipements et d'appareils de fourniture de gaz et d'eau, installation d'appareils et de dispositifs de production d'énergie, installation de réseaux informatiques et de réseaux de télécommunication, installation d'appareils de télécommunications; installation d'ordinateurs, installation de matériel informatique, installation d'appareils de bureau, installation de téléphones, installation de câbles téléphoniques, installation de télécopieurs, installation de meubles de bureau; forage de puits; location d'outils et de matériel de construction.

38 Télécommunications; agences de presse et d'informations; communications par terminaux d'ordinateurs; transmission d'informations via Internet; services téléphoniques; communications téléphoniques; location d'appareils de télécommunications; location de modems; location de télécopieurs; location de téléphones; location d'appareils pour la transmission de messages; messagerie électronique; transmission de messages et d'images assistée par ordinateurs; informations en matière de télécommunications; transmission de télécopies; transmission de messages.

39 Transport; emballage et entreposage de marchandises; organisation de voyages; distribution de journaux; distribution du courrier; distribution des eaux; distribution de l'électricité; distribution d'énergie; transport en bateau; transport fluvial; transport de valeurs; transport en ambulance; services de chauffeurs; assistance en cas de pannes de véhicules (remorquage); déchargement; renflouage de navires; location de réfrigérateurs; location de garages; déménagement; livraison de marchandises; livraison de fleurs; organisation de croisières; organisation d'excursions; réservation de places de voyage.

40 Désodorisation de l'air; purification de l'air; rafraîchissement de l'air; conservation des aliments et des boissons; traitement des déchets (transformation); traitement de l'eau; production d'énergie; informations en matière de traitement de matériaux; location de générateurs; location d'appareils de climatisation; destruction d'ordures; incinération d'ordures; recyclage d'ordures et de déchets; imprimerie; services de teinturerie.

41 Education; formation; divertissement; activités sportives et culturelles; publication de livres, de revues; prêt de livres; dressage d'animaux; production de spectacles, de films; services d'artistes de spectacles; location de films cinématographiques, location d'enregistrements sonores, location d'appareils et accessoires cinématographiques, location de postes de radio et de télévision, location de magnétoscopes; organisation de concours en matière d'éducation ou de divertissement; organisation et conduite de colloques, conférences, congrès, séminaires; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs; réservation de places de spectacles; organisation de loteries; services de reporters.

42 Conseils en construction; établissement de plans pour la construction; conseils en matière d'économie d'énergie; recherche en matière de protection de l'environnement; décoration intérieure; expertise (travaux d'ingénieurs); ingénierie; étude de projets techniques; programmation pour ordinateurs; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels; location d'ordinateurs et de logiciels; consultation en matière d'ordinateurs; consultation en matière de logiciels; installation, maintenance et mise à jour de logiciels; essais de matériaux;

prospection de pétrole.

43 Services de restauration (alimentation); hébergement temporaire; services de traiteur; services de bar; location de chaises, tables, linge de table et verrerie; location de salles de réunions; maisons de retraite pour personnes âgées; crèches d'enfants.

44 Soins médicaux; services vétérinaires; soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains et animaux; services d'agriculture; entretien des espaces verts; maisons de convalescence; maisons de repos; maisons médicalisées; services de gardes-malades; location de matériel pour exploitations agricoles.

45 Services juridiques; agences matrimoniales; pompes funèbres; location de vêtements; agences de surveillance nocturne; consultations en matière de sécurité; protection rapprochée (escorte); accompagnement en société (personnes de compagnie); garde d'enfants à domicile.

822 Enregistrement de base

FR (France), 21.12.2007, 07 3 513 766

300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

FR (France), 16.07.2007, 07 3 513 766

350 Ancienneté

FR (France), 16.07.2007, 3513766

831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid

DZ (Algérie)

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

AU (Australie), BH (Bahreïn), EM (Communauté européenne), IL (Israël), IS (Islande), JP (Japon), KR (République de Corée), NO (Norvège), SG (Singapour), TR (Turquie), US (États-Unis d'Amérique), UZ (Ouzbékistan)

834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies

AM (Arménie), AZ (Azerbaïdjan), BA (Bosnie-Herzégovine), BY (Biélorus), CH (Suisse), CN (Chine), EG (Égypte), IR (République islamique d'Iran), KG (Kirghizistan), KP (République populaire démocratique de Corée), KZ (Kazakhstan), LS (Lesotho), MA (Maroc), MC (Monaco), MD (République de Moldova), ME (Monténégro), MN (Mongolie), NA (La République de Namibie), RS (Serbie), RU (Fédération de Russie), UA (Ukraine), VN (Viet Nam)

527 Indications relatives aux exigences d'utilisation

SG (Singapour), US (États-Unis d'Amérique)

Enregistrement

450 Date et numéro de publication

2008/24 Gaz, 17.07.2008

831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid

AM (Arménie), AZ (Azerbaïdjan), BA (Bosnie-Herzégovine), BY (Biélorus), CH (Suisse), CN (Chine), DZ (Algérie), EG (Égypte), IR (République islamique d'Iran), KG (Kirghizistan), KP (République populaire démocratique de Corée), KZ (Kazakhstan), LS (Lesotho), MA (Maroc), MC (Monaco), ME (Monténégro), MN (Mongolie), NA (La République de Namibie), RS (Serbie), RU (Fédération de Russie), UA (Ukraine), VN (Viet Nam)

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

AU (Australie), BH (Bahreïn), EM (Communauté européenne), IS (Islande), JP (Japon), KR (République de Corée), NO (Norvège), SG (Singapour), TR (Turquie), US (États-Unis d'Amérique), UZ (Ouzbékistan)

527 Indications relatives aux exigences d'utilisation

SG (Singapour), US (États-Unis d'Amérique)

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)

26.06.2008

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

AZ (Azerbaïdjan)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

BA (Bosnie-Herzégovine)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

BH (Bahreïn)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

BY (Biélorus)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

CH (Suisse)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

DZ (Algérie)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

EG (Égypte)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

IR (République islamique d'Iran)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

IS (Islande)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

KG (Kirghizistan)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

KP (République populaire démocratique de Corée)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

KZ (Kazakhstan)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

LS (Lesotho)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

MA (Maroc)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

MC (Monaco)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

ME (Monténégro)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

MN (Mongolie)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

NA (La République de Namibie)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

RU (Fédération de Russie)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

UA (Ukraine)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

UZ (Ouzbékistan)

Le délai de refus est expiré et aucune notification de refus provisoire n'a été inscrite (sous réserve de l'application de la règle 5)

VN (Viet Nam)

861 Refus provisoire total de protection

US (États-Unis d'Amérique)

450 Date et numéro de publication

2008/28 Gaz, 14.08.2008

580 Date de notification

09.07.2008

Date de réception par le Bureau International

02.07.2008

Octroi de protection sous réserve d'opposition

EM (Communauté européenne)

450 Date et numéro de publication

2008/27 Gaz, 07.08.2008

Date de fin du délai d'opposition

30.03.2009

Opposition possible après le délai de 18 mois

SG (Singapour)

450 Date et numéro de publication

2008/31 Gaz, 04.09.2008

Date de fin du délai d'opposition

18.09.2008

862 Refus provisoire partiel de protection

AU (Australie)

450 Date et numéro de publication

2008/32 Gaz, 11.09.2008

862 Refus provisoire partiel de protection

À partir du 14 novembre 2005, les refus provisoires indiquent seulement s'ils sont totaux ou partiels, sans aucune référence aux produits, services ou classes concernés

580 Date de notification

08.08.2008

Date de réception par le Bureau International

30.07.2008

Octroi de protection sous réserve d'opposition

NO (Norvège)

450 Date et numéro de publication

2008/51 Gaz, 22.01.2009

Date de fin du délai d'opposition

27.12.2008

Octroi de protection sous réserve d'opposition

TR (Turquie)

450 Date et numéro de publication

2009/2 Gaz, 05.02.2009

Date de fin du délai d'opposition

12.02.2009

861 Refus provisoire total de protection

KR (République de Corée)

450 Date et numéro de publication

2009/8 Gaz, 12.03.2009

580 Date de notification

19.02.2009

Date de réception par le Bureau International

03.02.2009

861 Refus provisoire total de protection

JP (Japon)

450 Date et numéro de publication

2009/9 Gaz, 19.03.2009

580 Date de notification

24.02.2009

Date de réception par le Bureau International

19.02.2009

868 Octroi de protection

NO (Norvège)

450 Date et numéro de publication

2009/12 Gaz, 09.04.2009

862 Refus provisoire partiel de protection

CN (Chine)

450 Date et numéro de publication

2009/17 Gaz, 14.05.2009

862 Refus provisoire partiel de protection

Ce refus provisoire partiel n'est pas susceptible de réexamen ou de recours devant cet Office. Il est réputé inclure une déclaration de confirmation de refus provisoire partiel conformément à la règle 17.5)a)iii). Tous les produits ou services concernés sont donc indiqués

À supprimer de la liste:

39 Refusé pour tous les services concernés à l'exception de "organisation de voyages; organisation de croisières; organisation d'excursions; réservation de places de voyage".

Refusé pour tous les produits de la classe 9.

580 Date de notification

07.05.2009

Date de réception par le Bureau International

26.03.2009

868 Octroi de protection

SG (Singapour)

450 Date et numéro de publication

2009/24 Gaz, 02.07.2009

862 Refus provisoire partiel de protection

RS (Serbie)

450 Date et numéro de publication

2009/23 Gaz, 25.06.2009

862 Refus provisoire partiel de protection

À partir du 14 novembre 2005, les refus provisoires indiquent seulement s'ils sont totaux ou partiels, sans aucune référence aux produits, services ou classes concernés

580 Date de notification

05.06.2009

Date de réception par le Bureau International

20.05.2009

868 Octroi de protection

AM (Arménie)

450 Date et numéro de publication

2009/31 Gaz, 20.08.2009

868 Octroi de protection

EM (Communauté européenne)

450 Date et numéro de publication

2009/25 Gaz, 09.07.2009

Opposition possible après le délai de 18 mois

AU (Australie)

450 Date et numéro de publication

2009/30 Gaz, 13.08.2009

Déclaration d'octroi de la protection en vertu de la règle 18ter.1)

TR (Turquie)

450 Date et numéro de publication

2009/39 Gaz, 15.10.2009

Déclaration indiquant les produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée en vertu de la règle 18ter.2)ii)

KR (République de Corée)

450 Date et numéro de publication

2013/13 Gaz, 18.04.2013

Produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée

16 Produits d'imprimerie; nappes en papier, linge de table en papier, ronds de table en papier, napperons en papier, tapis de table en papier, dessous de carafes en papier, affiches, tickets; articles pour reliures; photographies; articles de papeterie; adhésifs [matières collantes] pour la papeterie ou le ménage; autocollants; matériel pour artistes; pinceaux; machines à écrire et fournitures de bureau (à l'exclusion de meubles); matériels pour l'instruction et l'enseignement (à l'exception des appareils); caractères d'imprimerie; clichés d'imprimerie.

36 Services d'assurances; affaires financières, à savoir analyse financière, consultation en matière financière; affaires monétaires, à savoir prise en charge et l'administration de dons de bienfaisance monétaires; affaires immobilières; épargne; émission de titres de paiement, à savoir émission de bons d'achat tous types de produits ou de services; émission de chèques de voyage et de lettres de crédit; évaluations de biens immobiliers; gérance d'immeubles; gérance de biens immobiliers.

38 Agences de presse et d'informations (nouvelles); communications par terminaux d'ordinateurs; services de transmission d'informations par réseaux Internet; services téléphoniques; communications téléphoniques; location d'appareils de télécommunication; location de modems; location de télécopieurs; location de téléphones; location d'appareils de transmission de messages; messagerie électronique; transmission assistée par ordinateurs de messages et d'images; informations en matière de télécommunications; transmission de télécopies; transmission de messages.

41 Services d'enseignement, à savoir dans le domaine des ordinateurs, de la finance, de la comptabilité, du droit; services de formation; divertissement, à savoir spectacles de danse, défilés de mode, représentations en direct par des groupes de musique, informations en matière de divertissement, divertissement télévisé, services d'orchestres, organisation de spectacles, planification de réceptions; activités sportives et culturelles, à savoir organisation de compétitions à des fins sportives, organisation de manifestations sportives, organisation de concours à buts culturels; édition de livres, de revues; prêt de livres; dressage d'animaux; production de films et de spectacles; services d'artistes de spectacles; location de films cinématographiques, location d'enregistrements sonores, location d'appareils et accessoires cinématographiques, location de postes de radio et de télévision, location de magnétoscopes; organisation de concours en matière d'éducation ou de divertissement; organisation et conduite de colloques, conférences, congrès, séminaires; organisation d'expositions à des fins culturelles ou éducatives; réservation de places de spectacles; organisation de loteries; services de reporters.

42 Conseils en construction; établissement de plans (construction); conseils en matière d'économie d'énergie; recherches en matière de protection de l'environnement; création de décors d'intérieur; recherches en ingénierie; études de projets techniques; programmation informatique; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels; location d'ordinateurs et de logiciel; consultations informatiques; consultation en matière de logiciels; installation; le maintien et la mise à jour de logiciels; essai de matériaux; prospection pétrolière.

44 Soins médicaux; services vétérinaires; soins de beauté et d'hygiène pour êtres humains et

animaux; services agricoles; entretien d'espaces verts à savoir jardins; maisons de convalescence; maisons de convalescence; maisons médicalisées; services de gardesmalades; location de matériel pour exploitations agricoles.

Admis pour tous les produits et services des classes 9, 35, 37, 39, 40, 43, 45 et.

580 Date de notification

11.04.2013

Date de réception par le Bureau International

28.09.2009

Opposition possible après le délai de 18 mois

US (États-Unis d'Amérique)

450 Date et numéro de publication

2009/49 Gaz, 24.12.2009

Déclaration indiquant les produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée en vertu de la règle 18ter.2)ii)

AU (Australie)

450 Date et numéro de publication

2013/13 Gaz, 18.04.2013

Produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée

39 Transport de passagers, emballage et entreposage de marchandises, organisation de circuits touristiques, distribution de journaux, distribution du courrier, distribution d'eau, distribution d'électricité, distribution d'énergie, de passagers par bateau transport de passagers, transport fluvial, transport de valeurs sous protection, transport en ambulance, services de chauffeurs, assistance en cas de pannes de véhicules (remorquage), déchargement, renflouement de navires, location de réfrigérateurs, location de garages, services de déménagement, livraison de marchandises, livraison de fleurs, organisation de croisières, organisation d'excursions, réservation de places de voyage, à l'exclusion de tout services dans le domaine de fret.

Admis pour tous les produits et services des classes 9, 16, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44 et 45.

580 Date de notification

11.04.2013

Date de réception par le Bureau International

30.11.2009

Désignation postérieure

450 Date et numéro de publication

2010/12 Gaz, 15.04.2010

834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies

MD (République de Moldova)

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)

08.04.2010

891 Date de la désignation postérieure (règle 24.6) du règlement d'exécution commun)

02.02.2010

Déclaration indiquant les produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée en vertu de la règle 18ter.2)ii)

US (États-Unis d'Amérique)

450 Date et numéro de publication

2013/18 Gaz, 23.05.2013

Admis pour tous les produits en classe 09.

Produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée

16 Produits de l'imprimerie, à savoir, nappes en papier, linge de table en papier, ronds de table en papier, sets de table en papier, tapis de table en papier sous forme de nappes en papier, chemins de table en papier; dessous de carafes en papier, affiches, tickets imprimés; articles pour reliures; photographies; articles de papeterie; adhésifs [matières collantes] pour la

papeterie ou le ménage; autocollants; matériel pour les artistes sous forme de crayons, chevalets pour la peinture; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau à l'exception des meubles, à savoir, élastiques, perforatrices, stylos à plume; matériel d'instruction et d'enseignement à l'exception des appareils, à savoir, matériel d'instruction imprimé dans le domaine de la comptabilité, de la restauration; caractères d'imprimerie; clichés d'imprimerie.

35 Gestion et administration d'activités commerciales; services d'experts en productivité; recherche pour affaires; estimations dans le domaine des affaires; la préparation et le placement d'affichage pour des tiers; location de machines et appareils de bureau; location de photocopieurs; comptabilité; services de conseillers en matière de personnel; services dactylographiques; établissement de déclarations fiscales; décoration de vitrines; démonstration de produits par le biais de dispositifs d'affichage de fenêtres, par le biais de moyens électroniques; reproduction de documents; études de marchés; organisation d'expositions à des fins commerciales ou publicitaires; gestion de fichiers informatiques; gérance administrative d'hôtels; recrutement de personnel; préparation de feuilles de paye; prévisions économiques; relations publiques; services de secrétariat; de location de distributeurs automatiques; gérance administrative de lieux d'exposition.

36 Assurances, à savoir agences d'assurances, courtage d'assurances, administration d'assurances, conseils en matière d'assurances; affaires financières, à savoir, analyse financière, consultation en matière financière, conseils financiers, finances de diligence raisonnable; affaires monétaires, à savoir opérations de change, services de conseillers en stratégie monétaire et de recherche, prise en charge et l'administration de dons de bienfaisance monétaires; affaires immobilières, à savoir acquisition de biens immobiliers, agences immobilières, courtage en biens immobiliers, services fiduciaires, de prêts, de dépôt fiduciaire, évaluation, de plusieurs services d'introduction en bourse; épargne; , à savoir services de paiement de factures, émission de titres de paiement sous forme de bons et cartes-cadeaux; émission de chèques de voyage et de lettres de crédit; évaluation estimation de biens immobiliers; évaluations de biens immobiliers; gérance d'immeubles; gérance de biens immobiliers.

37 Construction de bâtiments résidentiels et commerciaux, établissements médicaux; la réparation d'appareils pour le conditionnement de l'air; la réparation d'appareils de climatisation; la réparation d'ascenseurs; la réparation d'escaliers roulants; assistance en cas de pannes de véhicules, à savoir réparation de véhicules; réparation de véhicules; la réparation de chambres fortes, à savoir, coffres-forts; réparation de chaudières; la réparation de matériel de chauffage; ramonage de cheminées; réparation et déparasitage d'installations électriques, à savoir appareils d'éclairage électrique, de systèmes électriques; la réparation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons; la réparation d'entrepôts; réparer des fourneaux; la réparation d'équipements de cuisine, à savoir réparation d'appareils de cuisine; réparation d'appareils de réfrigération; réparation de serrures; la réparation de dispositifs d'alarme en cas d'incendie; de réparation et de maintenance d'extincteurs; la réparation de dispositifs d'alarme en cas de vol; la réparation de systèmes de sécurité; réparation de machines; restauration de mobilier; travaux de peinture; travaux de plâtrerie; travaux de plomberie; la réparation des installations de gaz et d'eau, à savoir chauffe-eau à gaz, chaudières; la réparation des appareils et installations pour la production d'énergie, à savoir générateurs d'énergie électrique; la réparation de couvertures de toits; la réparation de réseaux informatiques et de télécommunication; la réparation des appareils de télécommunication; réparation d'ordinateurs; réparation de matériel informatique; réparation d'appareils de bureau; réparation de téléphones; la réparation de câbles téléphoniques; la réparation de télécopieurs; réparation de vêtements; l'installation d'appareils pour le conditionnement de l'air; installation d'appareils de conditionnement d'air; l'installation d'ascenseurs; l'installation d'escaliers roulants; , à savoir installation de chambres fortes, coffres-forts; installations de chaudières; installations de chauffage, à savoir installation d'équipements de chauffage; installations électriques de bâtiments, à savoir installation de systèmes électriques; installation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons; installation d'équipements de cuisine, à savoir, réfrigérateurs, congélateurs, appareils de cuisine; installation de dispositifs d'alarme en

cas d'incendie; l'installation d'extincteurs; installation de dispositifs d'alarme en cas de vol; l'installation de systèmes de sécurité; pose de couvertures de toits; pose de papiers peints; installation d'installations de plomberie; l'installation d'appareils et équipements pour l'approvisionnement en gaz et d'eau; l'installation d'appareils et de dispositifs de production d'énergie, à savoir générateurs d'énergie électrique; l'installation de réseaux informatiques et de télécommunication; : installation d'appareils de télécommunications installation d'ordinateurs; installation de matériel informatique; installation d'appareils de bureau; installation de téléphones; installation de câbles téléphoniques; l'installation de télécopieurs; l'installation de meubles de bureau; forage de puits; location d'outils et de matériel de construction.

38 Services de télécommunications, à savoir services de communications personnelles, mise à disposition de numéros de téléphone mnemonic sans de péages; agences de presse et d'informations, à savoir transmission d'actualités à des services d'information; communications par terminaux d'ordinateurs; services de transmission d'informations par réseaux Internet; services téléphoniques; communications téléphoniques; location d'appareils de télécommunication; location de modems; location de télécopieurs; location de téléphones; location d'appareils de transmission de messages sous forme d'équipements de télécommunication, appareils de télécommunication; messagerie électronique; transmission assistée par ordinateurs de messages et d'images; informations en matière de télécommunications; transmission de télécopies; transmission de messages.

39 Transport, à savoir transport par ferry, transport par chemin de fer, transport par bateaux, services de transport de marchandises; emballages de transport et d'entreposage de marchandises; organisation de voyages; distribution de journaux; distribution du courrier; distribution des eaux; distribution de l'électricité; distribution d'énergie; transports par bateau; transport fluvial par bateau, transport de valeurs sous protection; transport en ambulance; services de chauffeurs; assistance en cas de pannes de véhicules, à savoir remorquage de véhicules; déchargement; renflouage de navires; location de réfrigérateurs; location de garages; services de déménagement, déménagement, à savoir, meubles de bureau, à savoir services de déménagement, le déplacement et transport de meubles de bureau, équipements, fournitures d'entreprise, dossiers et fichiers; services de déménagement d'animaux; livraison de marchandises; livraison de fleurs; organisation de croisières; organisation d'excursions touristiques; réservation de places de voyage; tous à l'exception des services dans le domaine de fret.

40 Désodorisation d'air; purification d'air; rafraîchissement d'air; conservation des aliments et des boissons sous forme d'aliments mise en boîtes, de l'agro-alimentaire, fumage d'aliments, aliments de congélation; traitement des déchets en tant que conversion; traitement de l'eau; production d'énergie; informations en matière de traitement de matériaux; location de générateurs, à savoir générateurs d'énergie électrique; location d'appareils de climatisation; destruction de déchets et ordures; incinération de déchets et ordures; recyclage d'ordures et de déchets; travaux d'imprimerie; services de teinturerie.

41 Services d'enseignement, à savoir animation de classes et ateliers dans le domaine des ordinateurs, de la finance, de la comptabilité, juridiques; services de formation dans le domaine de la comptabilité, tenue de livres, de l'exercice; services de divertissement sous forme de spectacles de danse, défilés de mode, représentations en direct par des groupes de musique, feux d'artifice d'affichage; organisation de manifestations sportives et culturelles; édition de livres, de revues; prêt de livres; dressage d'animaux; production de films et de spectacles de télévision; , à savoir services d'artistes de spectacles en direct, télévisées et cinématographiques apparitions professionnelle d'artistes de spectacles; location de films cinématographiques; location d'enregistrements sonores; location d'appareils et accessoires cinématographiques; location de postes de radio et de télévision; location de magnétoscopes; organisation de concours en matière d'éducation ou de divertissement, à savoir, compétitions sportives, compétitions de l'orthographe; organisation et conduite de colloques, de conférences pédagogiques éducatifs, congrès pédagogiques et séminaires d'enseignement dans les domaines de la cuisine, de l'hébergement, de maintenance, de réparation d'équipements de bâtiments, du transport, des télécommunications, des finances et de la gestion d'entreprise;

organisation d'expositions à des fins culturelles ou éducatives; réservation de places de spectacles; organisation de loteries; mise à disposition par des services de reporters.

42 , À savoir conseils en construction, établissement de plans pour la construction; établissement de plans pour la construction, à savoir, pour la récréation de locaux, domestique et de locaux commerciaux, locaux médicaux; conseils en matière d'économie d'énergie, à savoir planification technique d'installations à énergie solaire; Recherches en matière de protection de l'environnement; création de décors d'intérieur; , à savoir expertises, travaux d'ingénieurs, à savoir réalisation d'études d'ingénierie; ingénierie; études de projets techniques, à savoir conduite d'études de faisabilité; programmation informatique; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels; location d'ordinateurs et de logiciel; consultations informatiques; consultation en matière de logiciels; installation maintenance et mise à jour de logiciels; essai de matériaux; prospection pétrolière.

43 Services de restauration [nourriture et boissons]; hébergement temporaire; service de traiteurs; services de bars; location de chaises, tables, linge de table et verrerie pour événements particuliers; location de salles de conférence, à savoir mise à disposition de salles de conférences; services de maisons de retraite; centres d'accueil de jour pour enfants.

44 Soins médicaux, à savoir soins médicaux ambulatoires, soins hospitaliers, urgency la médecine; services vétérinaires; soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains et animaux; services d'agriculture, à savoir prestation de conseils agricoles; l'entretien d'espaces verts, à savoir tonte de pelouses, entretien de pelouses, services, entretien de jardins; maisons de convalescence; maisons de convalescence; maisons médicalisées; services de gardes-malades; location de matériel pour exploitations agricoles.

45 Services juridiques; agences matrimoniales; pompes funèbres; location de vêtements; agences de surveillance nocturne, à savoir services d'agents de sécurité, agences de surveillance nocturne; services de conseillers en matière de sécurité; protection rapprochée, à savoir, services de gardes du corps; , à savoir services d'accompagnement en société, accompagnement en société; garde d'enfants à domicile, à savoir garde d'enfants.

580 Date de notification

16.05.2013

Date de réception par le Bureau International

23.03.2010

Déclaration d'octroi de la protection faisant suite à un refus provisoire en vertu de la règle 18ter.2)i)

RS (Serbie)

450 Date et numéro de publication

2010/28 Gaz, 05.08.2010

580 Date de notification

19.07.2010

Date de réception par le Bureau International

30.06.2010

Limitation

450 Date et numéro de publication

2011/20 Gaz, 09.06.2011

833 Partie(s) contractante(s) intéressée(s)

CN (Chine)

Liste limitée à:

39 Organisation de voyages; distribution des eaux; distribution de l'électricité; distribution d'énergie; organisation de croisières; organisation d'excursions; réservation de places de voyage.

Les autres classes restent inchangées.

580 Date de l'inscription

25.02.2011

862 Refus provisoire partiel de protection

MD (République de Moldova)

450 Date et numéro de publication

2011/14 Gaz, 28.04.2011

862 Refus provisoire partiel de protection

À partir du 14 novembre 2005, les refus provisoires indiquent seulement s'ils sont totaux ou partiels, sans aucune référence aux produits, services ou classes concernés

580 Date de notification

05.04.2011

Date de réception par le Bureau International

22.03.2011

Désignation postérieure

450 Date et numéro de publication

2012/12 Gaz, 12.04.2012

834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies

CN (Chine)

851 Limitation de la liste des produits et services

CN (Chine)

Liste limitée à:

39 Transport; emballage et entreposage de marchandises; distribution de journaux; distribution du courrier; transport en bateau; transport fluvial; transport de valeurs; transport en ambulance; services de chauffeurs; assistance en cas de pannes de véhicules (remorquage); déchargement; renflouage de navires; location de réfrigérateurs; location de garages; déménagement; livraison de marchandises; livraison de fleurs.

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)

05.04.2012

891 Date de la désignation postérieure (règle 24.6) du règlement d'exécution commun)

22.03.2011

Déclaration indiquant les produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée en vertu de la règle 18ter.2)ii)

JP (Japon)

450 Date et numéro de publication

2013/17 Gaz, 16.05.2013

Produits et services pour lesquels la protection de la marque est accordée

35 Conseils en organisation et direction des affaires; services d'experts en productivité; recherche pour affaires; estimations dans le domaine des affaires; affichage publicitaire; location de machines et appareils de bureau; comptabilité; services de conseillers en matière de personnel; décoration de vitrines; démonstration de produits; études de marchés; organisation d'expositions à des fins commerciales ou publicitaires; gérance administrative d'hôtels; recrutement de personnel; préparation de feuilles de paye; relations publiques; services de secrétariat; location de distributrices; gérance administrative de lieux d'exposition.

36 Affaires financières, à savoir analyses financières; consultation en matière financière, services financiers de diligence raisonnable; affaires immobilières; émission de bons de valeur; émission de chèques de voyage et lettres de crédit; évaluations de biens immobiliers; gérance d'immeubles; gérance de biens immobiliers.

37 Gestion de projets de construction, de réparation d'appareils pour le conditionnement de l'air, à la réparation d'appareils de climatisation, réparation d'ascenseurs, réparation d'escaliers roulants, réparation de véhicules, réparation de chaudières, de réparation de chauffage, réparation et déparasitage d'installations électriques, la réparation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons, réparation d'entrepôts, réparation de fours industriels, réparation de lave-vaisselle industriels, réparation d'appareils électriques pour la cuisine, réparation d'appareils de réfrigération, réparation de serrures, réparation de dispositifs d'alarme en cas d'incendie, réparation et entretien d'extincteurs, réparation de dispositifs d'alarme en cas de vol, la réparation de systèmes de sécurité, réparation d'appareils et de machines de bureau, travaux de peinture, travaux de plâtrerie, de plomberie, de la réparation des installations de gaz et d'eau, de réparation d'appareils et d'installations pour la production d'énergie, à savoir

générateurs d'énergie et lignes électriques, réparation d'appareils de bureau, réparation de téléphones, réparation de costumes; l'installation d'appareils pour le conditionnement de l'air, installation d'appareils de climatisation, installation d'ascenseurs, installation d'escaliers mécaniques, installations de chaudières, installations de chauffage, installations électriques de bâtiments, installation de distributeurs automatiques de produits alimentaires et de boissons, de l'installation d'équipements de cuisine, installation de dispositifs d'alarme en cas d'incendie, installation d'extincteurs, installation de dispositifs d'alarme en cas de vol, installation de systèmes de sécurité, installations de plomberie, installation d'appareils et équipements pour l'approvisionnement en gaz et d'eau, installation d'appareils et de dispositifs de production d'énergie, installation de meubles de bureau; location d'outils et de matériel de construction.

39 Services de transport; services de conditionnement et d'entreposage de marchandises; distribution de journaux; distribution du courrier; distribution des eaux; services de chauffeurs; déménagement; livraison de marchandises; livraison de fleurs; réservation de places de voyage.

40 Désodorisation d'air; purification d'air; rafraîchissement d'air; conservation d'aliments et de boissons; traitement de l'eau; production d'énergie; destruction de déchets et ordures; incinération de déchets et ordures; recyclage d'ordures et de déchets; services de teinturerie.

41 Éducation; services de formation; divertissements; activités sportives, bibliothèques de consultation d'archives littéraires et documentaires, expositions d'art; publication de livres; production de spectacles; organisation de concours en matière d'éducation ou de divertissement; organisation et conduite de colloques, conférences, congrès, séminaires; organisation d'expositions à des fins culturelles ou éducatives; réservation de places de spectacles.

42 Ingénierie de l'architecture; établissement de plans (construction); conseils en matière d'économie d'énergie; recherches en matière de protection de l'environnement; création de décors d'intérieur; expertise (travaux d'ingénieurs); ingénierie; études de projets techniques; programmation informatique; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels; location d'ordinateurs et de logiciel; consultations informatiques; consultation en matière de logiciels; installation maintenance et mise à jour de logiciels; essai de matériaux; prospection pétrolière.

44 Soins médicaux; soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains; épandage aérien ou non d'engrais et autres produits chimiques pour l'agriculture, le jardinage, chirurgie des arbres destruction des mauvaises herbes, services de destruction des animaux nuisibles (pour l'agriculture); entretien des espaces verts; maisons de convalescence; maisons de convalescence; maisons médicalisées; soins infirmiers [soins médicaux].

45 Agences matrimoniales; pompes funèbres; location de vêtements; agences de surveillance nocturne; services de conseillers en matière de sécurité; protection rapprochée (escorte); accompagnement en société (personnes de compagnie); garde d'enfants à domicile.

Admis pour tous les produits et/ou services dans les classes 9, 16, 38 et 43.

580 Date de notification

09.05.2013

Date de réception par le Bureau International

26.05.2011

Déclaration d'octroi de la protection faisant suite à un refus provisoire en vertu de la règle 18ter.2)i)

MD (République de Moldova)

450 Date et numéro de publication

2011/50 Gaz, 05.01.2012

580 Date de notification

16.12.2011

Date de réception par le Bureau International

06.12.2011

861 Refus provisoire total de protection

CN (Chine)

450 Date et numéro de publication

2012/50 Gaz, 03.01.2013

861 Refus provisoire total de protection

Ce refus provisoire n'est pas susceptible de réexamen ou de recours devant cet Office. Il est réputé inclure une déclaration de confirmation de refus provisoire total conformément à la règle 18ter.3).

580 Date de notification

14.12.2012

Date de réception par le Bureau International

04.12.2012

Désignation postérieure

450 Date et numéro de publication

2014/4 Gaz, 06.02.2014

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

IL (Israël)

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)

06.02.2014

891 Date de la désignation postérieure (règle 24.6) du règlement d'exécution commun)

13.11.2013

Opposition possible après le délai de 18 mois

IL (Israël)

450 Date et numéro de publication

2015/19 Gaz, 21.05.2015